



Commune de Chamblon
 Rue du Village 1
 1436 Chamblon

TAXE DE SEJOUR

Période concernée : _____

Description	Quantité (nuits, mois, saison, etc)	Nbre personn(e)s	Prix	Prix total
Selon l'article 7 du Règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires				
a) Hôtels, motels, pensions, auberges, établissements médicaux, appartements à service hôtelier (apparthôtels) et tout autre établissement similaire				
<i>Prix par nuitée et par personne</i>			3.00	
b) Instituts, pensionnats, homes d'enfants et tout autre établissement similaire				
<i>Prix par nuitée et par personne ou</i>			1.90	
<i>Prix maximum de CHF 150.-</i>			150.00	
c) Campings (tentes, caravanes, mobilhomes)				
<i>Prix par nuitée et par personne pour une durée de 60 jours par année ou moins. (En cas de séjour de plus de 60 jours, se référer à l'article d).</i>			1.50	
d) Séjour dans les campings et caravanings résidentiels				
<i>Prix forfaitaire par saison et par personne</i>			150.00	
e) Hôtes dans les chambres d'hôtes, Bed & Breakfast, gîtes ruraux, auberges de jeunesse, à la ferme, dans des dortoirs, sur la paille et tout autre établissement similaire				
<i>Prix par nuitée et par personne</i>			2.00	
f) Chambres meublées (seulement s'il s'agit d'un séjour payant de + de 30 jours)				
<i>par mois par personne ou</i>			20.00	
<i>par semaine par personne</i>			5.00	
g) Locataires dans les chalets, villas, maisons, studios ou appartements (selon la durée de location), soit :				
1) Pour une durée de location de 60 jours ou moins :				
<i>10% du montant correspondant au loyer mensuel brut ou</i>	10%			
<i>au minimum CHF 60.- par mois ou</i>			60.00	
<i>au minimum CHF 20.- par semaine</i>			20.00	
2) Pour une durée de location de 61 jours ou plus :				
<i>15% du montant correspondant au loyer mensuel brut ou</i>	15%			
<i>prix minimum CHF 180.-</i>			180.00	

TOTAL A PAYER
CHF _____

FORMULAIRE A RETOURNER AU BUREAU COMMUNAL

1 formulaire par séjour ou 1 par saison pour la rubrique d)

Coordonnées bancaires pour le versement
(à effectuer dans les 30 jours après l'envoi du formulaire)

Boursier communal
1436 Chamblon
CH 17 0900 0000 1002 3032 8

Lieu et date : _____

Signature : _____